

que les consultations individuelles régulières avec des intéressés canadiens et le soutien d'experts-conseils du CIST se consacrant à la promotion des partenariats canadiens, ont mené à l'ajout de cinq nouveaux partenaires canadiens au CIST et de trois autres au CSTU, ce qui porte le nombre total de partenaires canadiens inscrits à 31 au CIST et à 56 au CSTU.

Leadership responsable et efficace aux centres scientifiques multilatéraux

Le Canada demeure une voix active et constructive en tant que membre du conseil de direction, de comités et de groupes de travail des centres scientifiques, où il insiste pour que les travaux des centres soient directement liés aux objectifs stratégiques du Partenariat mondial et collabore étroitement avec d'autres bailleurs de fonds pour coordonner leurs activités et mettre au point des approches communes.

Projets pour 2009-2010

Le Canada continue de souscrire aux centres scientifiques à titre de mécanisme essentiel pour réduire la menace de prolifération des connaissances sur les ADM. En mettant l'accent sur un petit nombre d'instituts où le besoin de réorientation des anciens chercheurs est le plus grand, le Canada continuera d'aider d'anciens chercheurs du domaine de l'armement et leurs instituts à obtenir des projets de recherche pacifiques et durables. À cette fin, le Canada financera des projets de recherche, des programmes de renforcement des capacités et d'autres initiatives et il s'emploiera à établir des partenariats avec des homologues de l'ancienne Union soviétique qui correspondent aux objectifs du Canada en matière de non-prolifération et à ses intérêts en science et en technologie. Le PPM continuera d'informer et de mobiliser les organismes des secteurs public et privé canadiens à l'égard des possibilités offertes par l'intermédiaire des centres scientifiques tout en réduisant la menace de prolifération des connaissances sur les ADM.

Non-prolifération biologique

Pour lutter contre le risque accru de prolifération biologique et de terrorisme, le PPM consacre une plus grande attention et davantage de ressources à la non-prolifération biologique (NPB). Il met en œuvre actuellement un vaste éventail d'initiatives dans le but d'empêcher que des terroristes et des États qui suscitent des préoccupations en matière de prolifération n'acquière ou ne fabriquent des armes biologiques et des matières, des équipements et des technologies connexes.

Progrès réalisés en 2007-2009

Des progrès considérables ont été accomplis pour mettre en œuvre la vaste stratégie de non-prolifération, de biosécurité et de biosûreté des armes biologiques du PPM, entre autres par la poursuite de la mise en place de centres de formation sur la biosécurité et la biosûreté au Kazakhstan et en Ukraine et l'édification des bases nécessaires à la création d'un centre de formation similaire en Russie. Le PPM du Canada a aussi dirigé un effort multinational visant à créer l'Association de biosécurité pour l'Asie centrale et le Caucase (ABACC) et contribuer à la formation essentielle en biosécurité

